



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

**MASTER 2 SCIENCE POLITIQUE
PARCOURS ETUDES AFRICAINES
2017-2018**



Photo: FBF, Kampala, 2011.

POUR CANDIDATER (DU 2 AU 20 MAI 2017):

<https://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr11/master-2-science-politique/>

CALENDRIER

Une réunion obligatoire de pré-rentrée aura lieu dans la semaine du 11 septembre 2017

Rentrée (début des séminaires): lundi 18 septembre 2017

1^{er} semestre: du lundi 18 septembre au samedi 23 décembre 2017

Vacances de la Toussaint: du samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre 2017

Vacances de Noël: du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier 2018

Période d'examens : du lundi 8 janvier au samedi 20 janvier 2018

Début des départs sur le terrain ou en stage: 21 janvier 2018

CONTACTS

Scolarité Master 2 : Maud BENAYOUN

Bureau F 611 – 14 rue Cujas – 75005 Paris

Tel : 01.40.46.28.08

e-mail : depscpo4@univ-paris1.fr

Horaire : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 – 14h00 à 16h00

Enseignante référente: Florence BRISSET-FOUCAULT

Bureau F 611 – 14 rue Cujas – 75005 Paris

e-mail : florence.brisset-foucault@univ-paris1.fr

ABSENTE DU 15 SEPTEMBRE AU 15 JANVIER (Enseignant référent du 15/09/17 au 15/01/18 : Jérôme VALLUY e-mail : jerome.valluy@univ-paris1.fr)

PRESENTATION

Le Master de Science politique - parcours Études africaines a pour objectif de former des jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs, experts et autres professionnels à l'analyse et la compréhension des enjeux politiques du continent africain.

Adossé à un laboratoire d'études africaines reconnu, l'IMAF (Institut des mondes africains, unité mixte de recherche CNRS liée à Paris 1, l'EHESS, l'EPHE, l'UAM, et l'IRD), au CESSP (Centre européen de sociologie et de science politique, UMR CNRS-Paris 1 et EHESS) et à l'École doctorale de science politique, mais aussi associé aux activités de la revue *Politique africaine*, ce parcours est aujourd'hui une des seules formations africanistes de science politique en France.

A rebours des clichés sur l'Afrique au « cœur des ténèbres », exotique, isolée ou hors de l'histoire, cette formation vise à mieux faire comprendre les réalités sociales et politiques du continent, à l'interface de dynamiques du « dedans » et du « dehors ». Les sociétés africaines sont au cœur de dynamiques ambivalentes de libéralisation politique et de restauration autoritaire, d'affirmations citoyennes, religieuses, identitaires, de civilisation des mœurs démocratiques et de généralisation de la violence, de marchandisation des savoirs et d'émancipations par le numérique, dont les ramifications dépassent largement les frontières du continent.

Cette hypothèse générale est abordée sous l'angle des sciences sociales : la sociologie politique, avec le concours de l'anthropologie et de l'histoire. Elle est testée à travers plusieurs séminaires qui se focalisent chacun sur un objet particulier. Loin de reprendre à son compte des divisions surannées, le master revendique une approche globale et connectée du continent : il permet l'acquisition de connaissances sur l'ensemble des espaces africains (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est, centrale, australe, Corne...).

En science politique, ce parcours se situe au point de rencontre des analyses de politique comparée, des *area studies* et des relations internationales. Convaincu de la valeur intellectuelle et professionnelle d'un savoir spécialisé sur un ensemble géographique contrasté aux héritages historiques communs, il revendique cependant le fait d'aborder les « terrains africains » de manière comparée avec le reste du monde, et comme n'importe quel autre terrain de recherche, avec les outils de la science politique et des autres sciences sociales. La bonne insertion des doctorants issus de ce parcours au sein de l'école doctorale de science politique et dans des laboratoires non spécialisés sur l'Afrique en témoigne.

DEBOUCHES

Le master est indifférencié Recherche et "Pro". Cela signifie qu'il vise aussi bien à former à la recherche fondamentale en sciences sociales sur une aire géographique particulière qu'à permettre à ceux qui se destinent aux métiers du développement, de l'humanitaire, du journalisme, de la défense des droits de l'homme, de la diplomatie, d'acquérir à la fois un socle de connaissances très conséquent sur différentes sociétés et crises politiques et sociales du continent qui restent trop mal connus des professionnels de ces secteurs, qu'à se former aux outils de la réflexion, de l'enquête empirique et de la restitution issus des sciences sociales. Ces connaissances en termes de lecture, de

rassemblement de données, de réflexion, d'argumentation et d'écriture peuvent être appliquées bien au-delà de la recherche fondamentale, et visent à former des professionnels critiques et rigoureux.

Quelques exemples tirés des promotions des quatre dernières années...

- * 2 contrats doctoraux rien qu'en 2016
 - * Journalistes spécialisés sur l'Afrique, notamment free lance (Médiapart, Slate Afrique, Le Point Afrique) mais pas toujours: il y a des anciens à Euronews et RFI.
 - * Des "political analyst" dans des missions d'observation électorale
 - * Contractuels au Secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale
 - * Contractuels au Quai d'Orsay (au CAP et à la Cellule de crise)
 - * Contractuels des missions de maintien de la paix, notamment Sangaris
 - * Un attaché de coopération au niveau local
 - * Une chargée de projet au groupe Louis Berger (spécialisé dans l'infrastructure de développement)
 - * Une personne qui vient d'être recrutée comme administratrice à l'Institut français de recherche en Afrique du Sud (IFAS)
 - * Des responsables de desk dans des ONG (RSF, EGAM European Grassroots Antiracist Movement)
 - * Un "political analyst" à l'International Crisis Group
 - * Un attaché de coopération dans une ambassade au Nigéria
 - * Une assistante Chargée de Mission Pôle Diplomatique Moyen Orient de la Mairie de Paris
 - * Une coordinatrice culturelle pour un festival de cinéma africain
- Etc.

DEROULEMENT

La formation se déroule normalement en deux ans (le second semestre du M1 comporte une spécialité études africaines), cependant il y a une possibilité d'intégrer le cursus en deuxième année (M2).

En Master 2, l'année s'organise en deux semestres de nature distincte :

* **Au premier semestre**, les étudiant-e-s suivent 4 séminaires de 33 h chacun, organisés à chaque fois en 11 séances de 3 heures. Ils suivent également un séminaire consacré aux savoirs et expertises relatives à l'Afrique (20h), dans lequel est examiné le champ de l'expertise sur l'Afrique. Y sont invités plusieurs professionnels, dans l'administration, la recherche, le secteur privé, les ONG, et leur sont proposés des ateliers de formations aux techniques de l'enquête au sens large (recherche numérique, recherche sur archive).

* **Au second semestre**, moment important du passage à la pratique, les étudiant-e-s partent faire leurs enquêtes sur le terrain ou leur stage. Ils rédigent pendant ce semestre leur mémoire ou leur rapport de stage sous la direction d'un enseignant de la formation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La participation aux séminaires est évaluée sous forme de contrôle continu et fait l'objet d'une notation sur 20.

La délivrance du diplôme est subordonnée à la validation des deux semestres. Une compensation est possible entre les deux semestres. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre. Il n'y a pas de rattrapage pour les séminaires de Master 2, le redoublement n'est pas autorisé.

Le second semestre est consacré soit à la rédaction d'un mémoire de recherche soit à la réalisation d'un stage de six mois et d'un rapport de stage.

SEMINAIRES DU PREMIER SEMESTRE

4 A CHOISIR EN PLUS DU SEMINAIRE EXPERTISES ET SAVOIRS OBLIGATOIRE POUR TOUS (Information sur la base de l'emploi du temps 2016-2017, qui sont donc susceptibles de changer)

Les syllabus complets (incluant bibliographies) pour l'année 2016-2017 sont disponibles en ligne ici: <http://www.reseau-terra.eu/article1368.html>

Lundi 13h-16h: Séminaire de **Loïc Le Pape : "*Dynamiques religieuses et transformations politiques en Afrique*"**

L'étude des interactions, hybridations et exclusions réciproques entre politique et religion est devenue l'un des angles d'observation privilégié des dynamiques politiques les plus récentes. L'analyse des transformations politiques et de leurs effets éclaire les recompositions du religieux, tandis qu'en retour, l'étude des dynamiques religieuses renseigne les mutations du politique. L'un des objectifs du séminaire sera donc d'appréhender et de penser dans leur diversité ces modes de relations, de concurrence et de recompositions.

La question du religieux et ses rapports avec le politique prend un écho particulier dans les études africaines. C'est là aussi l'une des questions théoriques traditionnelles de cette approche spécifique qui mêle transdisciplinarité et aire culturelle. En nous appuyant sur les derniers développements de la recherche en Afrique, nous essaierons de faire le bilan de la thématique tout en portant un intérêt particulier aux tendances lourdes et aux problématiques émergentes.

Les pluralisation de l'islam et du christianisme, sont des évolutions centrales du paysage religieux en Afrique. Dans l'islam, l'essor de mouvements piétistes, parfois radicaux ou au contraire spirituels tend à compliquer les relations classiques entre mondes politiques et appartenances religieuses. De même, l'effervescence pentecôtiste et évangélique dans le christianisme induit de nouvelles configurations politiques. Les recompositions de la sorcellerie et des religions traditionnelles façonnent également de nouvelles pratiques et représentations politiques. À côté de ces évolutions structurantes le regard sera également porté sur les controverses politico-religieuses, sur la question de la sécularisation et sur celle des enjeux des migrations internationales.

Mardi 11h-14h: Séminaire de **Johanna Siméant : "*Extraversion du gouvernement en Afrique*"**

Sur le continent africain comme ailleurs, on ne peut qu'être frappé par l'extraordinaire profusion de travaux sur le transnational, ramené, parfois hâtivement, à « la mondialisation » et qui serait, par exemple à l'origine de l'avènement supposé d'une société civile internationale. Il s'agit alors soit de démontrer la « déconnexion de l'Afrique », soit de souligner son extraordinaire dépendance à l'extérieur (dans le registre de l'ombre portée du colonialisme, du rôle de l'aide ou des interventionnismes militaro-humanitaires), soit encore d'évoquer des formes de déterritorialisation d'un pouvoir devenu « transnational ». C'est à l'examen des rapports matériels et symboliques multiples que le continent entretient, souvent sur son sol, avec l'extérieur que ce séminaire se consacrera, en mobilisant notamment la fructueuse réflexion de Jean-François Bayart sur le recours des dirigeants africains à l'extraversion, façon de penser le rapport de l'Afrique à l'international dans toute sa profondeur historique – et de penser le rapport actif des Africains à l'international.

Profondeur historique nécessaire car, dans le cas africain, aux questionnements sur l'accélération des circulations transnationales s'ajoute celle du legs colonial, contribuant à superposer plusieurs strates de rapports à l'international, chacune porteuse de leur histoire propre. Comment penser l'inscription internationale du continent africain, ce qu'elle produit et ce dont elle procède en matière de gouvernement ? Comment penser les formes de rapport à l'international qui procèdent de l'expérience coloniale sans les analyser à la seule aune du reflet ou de la reproduction de la situation coloniale ?

Cette question du gouvernement de l'Afrique ne devra pas être entendue dans une acception étroite, celle des dirigeants et de leurs rapports aux anciennes métropoles ou aux institutions multilatérales, par exemple. En effet, comment, par exemple, ne pas voir dans la prolifération internationale du registre de la société civile, et de l'injonction à l'avènement ou au renforcement des sociétés civiles du « Sud » (notamment) un signe que cette dernière fonctionne comme une véritable forme du gouvernement contemporain ? Comment, ce faisant, ne pas s'intéresser aux diverses ingénieries de la société civile : à la fois celles qui entendent la promouvoir et celles qui procèdent de la généralisation de la forme « projet » associée au secteur des ONG ? Cela permettrait aussi de comprendre ce que la société civile (comme registre et injonction) « fait à la protestation ». Prendre pour objet d'étude central l'extraordinaire valorisation du syntagme de la société civile, en Afrique comme ailleurs, cela consiste donc à envisager moins la société civile comme ce qui est « hors » l'État que ce qui est organiquement lié aux formes de gouvernement (une société civile qui, si elle est contre l'État, est décidément « tout contre » !).

Le propos du séminaire ne négligera cependant pas la question apparemment plus classique des organisations internationales présentes en Afrique afin d'en comprendre les effets politiques mais aussi de s'en servir comme nœud à partir duquel saisir les intrications entre le « local » et l'« international » et les ressorts sociaux de l'internationalisation du continent: l'international ne « flottant pas dans les airs », c'est à partir de leur incarnation (les professionnels internationaux), de leur production (leur travail), mais aussi leurs effets concrets sur les villes africaines que nous tenterons de réfléchir sur la façon de saisir l'international.

Le séminaire entendra enfin analyser la façon dont ce qui fait lien à l'extérieur (dette, ressources extractives, migration, questions de meurs...) est aussi ce qui donne des prises à la critique, et offre, dans l'asymétrie, les moyens d'un affrontement moral avec le Nord.

Initialement conçu dans une perspective de recherche, ce séminaire a vocation à donner aux étudiants engagés dans une perspective professionnelle en dehors de la recherche des outils de connaissance des mondes internationaux liés au continent africain et (organisations internationales, humanitaire, développement, interventions internationales, etc.), ainsi que des logiques qui les régissent.

Mercredi 9h-12h Séminaire de Florence Brisset-Foucault : "*Sociologie historique des protestations en Afrique*" (remplacée exceptionnellement en septembre 2017, nom de l'enseignant-e à venir)

Ce séminaire vise à atteindre une meilleure connaissance et compréhension des comportements protestataires et des modalités de mobilisation dans les Afriques d'hier et d'aujourd'hui. A la croisée de plusieurs traditions intellectuelles, notamment la sociologie des mouvements sociaux en France et aux Etats-Unis, la science politique africaniste française et l'histoire sociale de l'Afrique, il vise à élaborer et à discuter des outils et des approches qui permettront de rendre compte au mieux des manières complexes et variées qu'ont les Africains de se mobiliser, de critiquer et de se révolter, ainsi que des valeurs, concepts, idées que les acteurs invoquent et façonnent au moment de protester.

Les multiples expressions de l'insoumission observables dans les passés et les présents des Afriques permettent de revenir sur certains impensés de la sociologie des mouvements sociaux ayant trait notamment aux modalités de mobilisation sous régime dit autoritaire, dans des contextes où l'ethnicité, l'économie politique internationale du développement, la religion, la pauvreté extrême, la violence, le passé colonial et les relations de clientèle jouent des rôles politiques et sociaux prépondérants. En retour, les phénomènes protestataires africains gagneraient à être interrogés avec les outils de la sociologie de l'engagement, de la critique et de la mobilisation élaborés sous d'autres cieux. En ayant recours de manière critique à ces différentes traditions de recherche on espère penser dans un même mouvement des formes d'action et de mobilisation traditionnellement cloisonnées, de manière comparée entre différents continents, en étant toujours vigilant-e-s à en restituer l'historicité.

A l'encontre d'une vision caricaturale d'une confrontation entre Etat et « société civile », on constatera par ailleurs qu'en Afrique comme au-delà, les formes d'expression de la défiance et les mobilisations politiques et sociales ne peuvent être envisagées de manière isolée par rapport au pouvoir. L'analyse des formes diverses de protestation et de

mobilisation nous permettra ainsi de mieux comprendre, en creux, l'exercice du pouvoir et les processus de formation de l'Etat sur le continent.

Jeudi 14h-17h: Séminaire de Philippe Marchesin : "Coopération internationale et enjeux du développement en Afrique"

Il est communément admis que l'aide publique au développement (APD) représente un bon indicateur de la manière dont s'exprime la générosité dans les relations internationales. Pour l'opinion publique, l'APD ou coopération, volontiers synonyme de solidarité, a plutôt bonne presse (cf baromètre annuel AFD/IFOP). Les plus informés, en revanche, ne sont pas dupes et savent qu'il s'agit de l'un des plus grands tours de passe-passe de l'Histoire. L'exemple choisi dans ce séminaire est celui de la France. Il a valeur paradigmatique. L'oxymore initial (bonnes intentions solidaires/ froide réalité de l'intérêt national) s'efface lorsqu'on met en avant le fait que la politique de coopération n'est qu'un élément de la politique étrangère, exclusivement orientée vers l'influence.

Ce séminaire propose une analyse critique de l'aide. Il met l'accent, à partir de sources primaires (archives, entretiens) sur la remarquable continuité des fondamentaux de la coopération, de son apparition à nos jours. Son hypothèse est que, contrairement à ce que laisse accroire une bonne partie de la littérature, la coopération est fondamentalement politique. Elle est beaucoup moins un appui technique tourné vers le développement du pays receveur qu'un instrument au service de l'influence du donateur, avec toutes les conséquences que cela comporte pour le développement de l'Afrique.

Jeudi 17h30-20h30: Séminaire d'Assia Boutaleb et Choukri Hmed : "Politique comparée du monde arabe contemporain"

Les révoltes et les transitions qui se sont produites en Afrique du nord et au Moyen-Orient en 2010-2011 ont, de toute évidence, surpris la plupart des observateurs, des journalistes et des spécialistes. On a pu assister, depuis, à la profusion de grilles de lecture suivies de pronostics plus ou moins approximatifs, qui ont remis sur le tapis la nécessité de mieux appréhender la sociologie politique comparée de cette région du monde. Le séminaire propose un retour réflexif sur les événements protestataires et les périodes de transition que ces événements ont contribué à ouvrir en tentant de répondre à une série de questions à la fois théoriques et méthodologiques telles que : Comment expliquer et comment comprendre l'avènement d'une situation révolutionnaire ? Comment penser différemment le changement politique et les processus de transition ? Comment sortir de « l'exceptionnalisme arabe » en matière de démocratisation ? Quelle est la place de l'État, et notamment de l'État-providence, dans ces processus ? À partir d'une analyse comparée des situations tunisienne et égyptienne depuis 2011, on proposera de revenir sur quelques-unes des grandes thématiques par lesquelles est pensée la région en science politique, en offrant une perspective sociologique. Cela nous amènera à reconstruire les voies par lesquelles se constituent progressivement des espaces de lutte, s'élaborent des modes d'action, mais aussi se pensent et se déroulent les transitions. Loin d'être le lieu de transmission d'un savoir fini et définitif, le séminaire se veut un atelier de recherche à proprement parler dans lequel seront éprouvées les approches théoriques et les options méthodologiques les plus appropriées à l'étude des événements toujours en cours. Dans cette optique, il vise à proposer des voies alternatives d'exploration à partir de certains acquis de la sociologie de l'Etat et des phénomènes révolutionnaires d'une part, et de la sociologie des crises politiques et des configurations transitionnelles, qu'il s'agira d'affranchir des perspectives transitologiques, d'autre part.

Vendredi 11h-14h: Séminaire de Jérôme Valluy : "Politique et migrations : Europe, Maghreb, Afrique subsaharienne"

Plusieurs dizaines de millions de personnes sont en mobilité durable à travers le monde, par migration, exil ou déplacements forcés. Il y a là l'équivalent démographique d'un pays tout entier dont la connaissance sociologique est avancée mais encore très inachevée. Par delà la diversité géographique, politique ou culturelle des contextes et trajectoires, ces personnes sont confrontées à des expériences de vie comparables, elles sont souvent la cible des mêmes actions privées ou publiques. Les sociologies la migration et de l'exil visent à la découverte de cette expérience.

Le séminaire porte essentiellement sur les migrations de populations africaines tant en Afrique qu'en Europe. Cette population migratoire a connu l'une des plus fortes croissances au monde depuis le milieu des années 1980. Si les migrations africaine ont certes des spécificités, c'est moins sur celles-ci que portera le séminaire que sur les

caractéristiques plus universelles de la migration, de l'exil et du droit d'asile en tant que phénomènes sociaux pouvant être étudiés à propos de populations africaines, dans l'espace Afrique-Europe comme il pourrait l'être sur d'autres parties de la planète.

Sur ce domaine des mobilités internationales entre l'Europe et l'Afrique, des migrations et du droit d'asile, tant sous l'angle des institutions et politiques publiques qu'en ce qui concerne l'action sociale ou humanitaire des associations et ONG dans ce domaine, il s'agira de former à la recherche, en s'intéressant et en comparant les finalités et les usages multiples du travail de recherche dans diverses professions : celles des sciences sociales, des associations et ONG, des institutions publiques, des métiers de la communication.

Vendredi 14h-17h: Séminaire de Cyril Musila : "*Groupes rebelles en Afrique Sub-saharienne*"

La fin de la Guerre Froide en Afrique subsaharienne a coïncidé avec l'émergence de nombreux conflits armés jusque là contenus ou exprimés sous le prisme des affrontements Est-Ouest. Ces conflits ont pourtant montré le rôle d'une catégorie d'acteurs qui constituent aujourd'hui une partie importante de l'élite politico-militaire africaine. Il s'agit des « rebelles ». De l'Erythrée à la République Démocratique du Congo en passant par le Tchad, l'Ouganda ou le Rwanda, ces rebelles représentent le renouvellement de la classe politique et militaire africaine. Dans toute la région des Grands Lacs, par exemple, tous les Chefs d'Etat actuels sont issus des rangs d'anciens rebelles des années 80-90 et ont construit autour d'eux une élite qui leur doit beaucoup.

Le séminaire s'attèlera à étudier les trajectoires de ces groupes armés rebelles en les distinguant sous 3 périodes :

- ceux qui ont pris naissance au cours de luttes de libération indépendantiste pendant la Guerre Froide
- ceux qui se sont manifestés pendant la période dite de « démocratisation africaine » au début des années 90 et
- ceux plus récents des décennies 2000.

En approfondissant quelques cas d'études (dont les plus actuels ou plus récents), cette typologie servira de lecture de la transformation de l'élite politico-militaire du continent africain à travers une dynamique interne.

FAQ

De combien de temps je dispose pour choisir mes cours optionnels ?

Vous pouvez suivre différents cours optionnels durant la 1^{ère} semaine de la rentrée pour vous permettre de faire votre choix définitif. Ce choix doit être effectué au plus tard à la fin de la 2^{ème} semaine de cours.

Ai-je la possibilité de choisir un enseignement dans un autre parcours du Master 2 de science politique ?

Oui, avec l'autorisation écrite du directeur de mon parcours et dans la limite des deux premières semaines de cours.

Dois-je être présent à tous les cours ?

Oui. L'assiduité est obligatoire à tous les enseignements, il ne peut être toléré plus de deux absences motivées en M2.

Combien de temps dure ma formation ?

Les enseignements se déroulent au 1^{er} semestre, vous réalisez ensuite un stage ou un mémoire de recherche au second semestre. Pour les mémoires de recherche, les soutenances ont lieu soit en première session, en juin, avec délibération en juillet, soit en septembre, avec délibération en octobre. Pour les rapports de stage, les soutenances ont lieu en septembre, les délibérations en octobre.

Quand dois-je choisir entre réaliser un stage ou un mémoire ?

Cette réflexion doit être entamée dès votre candidature en Master 2. Si vous êtes indécis-e vous pourrez demander conseil à votre directeur-directrice de parcours au cours du 1^{er} semestre et confirmer votre choix à l'administration au plus tard le 1^{er} décembre. Il est possible de combiner

stage et mémoire, en utilisant le stage comme une "porte d'entrée" sur le terrain, ce qui demande un investissement supplémentaire.

INFORMATIONS SUR L'OPTION STAGE

Combien de temps doit durer le stage de validation du Master 2 ?

6 mois à partir du 21 janvier 2018, jusqu'à la fin du mois de novembre 2018.

Qui sera mon tuteur de stage pour l'université ?

Le directeur ou la directrice du parcours sera votre enseignant référence (il ou elle signe la convention de stage) mais votre enseignant *encadrant*, qui vous suivra au jour le jour, sera l'un ou l'une des enseignant-e intervenant dans le parcours, en fonction de vos centres d'intérêt.

Quand puis-je commencer mon stage ?

Au second semestre uniquement, à partir du 21 janvier 2018.

Comment procéder et comment obtenir une convention de stage ?

Vous cherchez un stage, vous établissez sa pertinence avec votre enseignant référent et vous lui demandez son accord écrit par mail que vous transmettez à Maud Benayoun : depescpo4@univ-paris1.fr

Vous créez votre convention sur Pstage via votre ENT. Vous envoyez le numéro de convention à Maud Benayoun, votre gestionnaire de scolarité pour accord.

Vous imprimerez ensuite votre convention en 3 exemplaires que vous ferez signer et signerez, apporterez au bureau F611 pour signature du Directeur de l'UFR. Vous viendrez ensuite récupérer deux exemplaires au bureau.

Puis-je faire un stage en Europe?

Oui tout à fait, s'il s'agit d'une organisation ou une administration intervenant directement sur le continent ou dont l'objet est en lien avec le continent.

Quand dois-je rendre mon rapport de stage ?

La date limite de dépôt des rapports de stage est le 15 septembre 2018. La date limite des soutenances le 27 octobre 2018.

Puis-je faire d'autres stages après mon stage obligatoire de 6 mois ?

Oui, les étudiants en fin de cursus de Master 2 peuvent bénéficier de convention de stage jusqu'au 30 novembre (le stage ne peut pas dépasser cette date) sur avis favorable du directeur du parcours.

La convention de stage doit être signée avant le 30 juin.

Puis-je m'inscrire en doctorat si je n'ai pas fait de mémoire de recherche ?

NON, pour s'inscrire en doctorat de science politique de l'UFR 11 il faut choisir la voie recherche et rédiger un mémoire de recherche.

Exemples de stages réalisés ces dernières années: Ambassade de France en Zambie, ONGs environnementales en Ouganda, Ambassade de France aux Comores, DGSE (à Paris), RFI (à Paris), Alliance française de Kampala, Open Society (à Dakar), Collectif "Tournons la page" (à Paris), International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA) (à Addis Abeba), CFEE (à Addis)...

INFORMATIONS SUR L'OPTION MEMOIRE DE RECHERCHE

Puis-je faire un stage si j'ai décidé de réaliser un mémoire de recherche ? (et de quelle durée)

Oui, un stage peut être effectué dans une optique de recherche pour élaborer un mémoire. Il n'y a pas dans ce cas d'obligation de durée mais celui-ci doit respecter la législation qui encadre les stages et ne pas dépasser 6 mois.

Puis-je faire un terrain en Europe?

Oui tout à fait, s'il s'agit d'une enquête auprès de populations présentes en Europe, ou une recherche à partir des fonds d'archives (notamment coloniales) disponibles en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Belgique notamment.

Qui peut diriger mes recherches ?

Un enseignant-chercheur qui enseigne dans votre parcours.

Quand dois-je décider de l'enseignant qui me suivra tout au long de cette recherche ?

Au cours du 1^{er} semestre en échangeant avec les enseignants de votre parcours, selon le domaine / sujet de recherche qui vous intéresse. Au plus tard le 15 novembre.

Dois-je informer l'administration du nom de mon directeur de recherche et du sujet de mémoire ?

Oui, au plus tard au 1^{er} décembre.

Quand dois-je rendre mon mémoire de recherche ?

Cela dépend si vous voulez postuler au contrat doctoral de l'UFR 11 de Paris 1 Si cela est le cas, il faut impérativement le rendre fin juin (la date exacte sera précisée au début de l'année, généralement autour du 20 juin). Les autres sont également encouragés à rendre leur mémoire fin juin, mais peuvent aussi le rendre début septembre, au plus tard le 15 septembre. La date limite des soutenances le 27 octobre 2018.

Quelques exemples de sujets de mémoire réalisés ces dernières années:

- *Faire l'école, faire l'Etat. Dynamiques rebelles de reproduction d'un ordre étatique en Côte d'Ivoire (2002-2010)*
 - *L'Etat "expatrié". Les enseignants métropolitains à Mayotte, ambassadeurs de la modernité postcoloniale*
 - *Le Balai citoyen ouagalais: culture militante et contours d'un vigilantisme civique au Burkina Faso*
 - *Presse d'Etat et contrôle politique dans le Bénin de la "transition" (1988-1990)*
 - *La ville et de la violence dans le cinéma populaire en Ouganda: une étude de Wakaliwood*
 - *Contrôler les marges. Transformations de l'Etat et secteur de la pêche à Djibouti*
 - *Les parcours d'engagement et du désengagement au sein du mouvement Tamarrod en Egypte*
 - *"Nous les Togolais on est des bosseurs". La technique au service de l'action publique*
 - *Brouteurs d'Abidjan: cybercriminalité et émancipation des cadets en Côte d'Ivoire*
- Etc.*

Voici par ailleurs quelques exemples, non exhaustifs, d'articles de recherche (voire d'un livre plus grand public !) tirés de mémoires de M2 et/ou rédigés par des anciens membres du M2 d'études africaines de Paris 1, dans les années qui ont suivi l'obtention de leur diplôme

AUDRAIN X. (promotion 2001-2002), « Devenir « bay-fall » pour être soi », *Politique africaine*, 2004, Vol. 94, n° 2, p. 149-165.

BOUILLY E. (promotion 2006-2007), « Les enjeux féminins de la migration masculine: Le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer », *Politique africaine*, 2008, vol. 109, n° 1, p. 16.

- BRABANT J. (promotion 2012-2013), « Peut-on faire de la recherche au sein d'une ONG ? », *Genèses*, juin 2013, n° 90, p. 42-61.
- BRABANT J. (promotion 2012-2013), « *Qu'on nous laisse combattre et la guerre finira* ». Avec les combattants du Kivu, Paris, La Découverte, 2016.
- CISSOKHO S. (promotion 2009-2010), « Réformer en situation de « décharge » : les transports publics à Dakar durant les mandats d'Abdoulaye Wade », *Politique africaine*, 2012, vol. 126, n° 2, p. 163-184.
- GASCON J. (promotion 2012-2013), « Patrimoine mondial et compétition politique au Ngorongoro (Tanzanie): L'extraversion comme logique d'adaptation, de projection et de résistance », *Mambo ! Travaux de recherche sur l'Afrique de l'est*, 2014, vol. XII, n°3.
- GINGEMBRE M. (promotion 2008-2009), « Match religieux en terrain politique. Compétition entre Églises chrétiennes et chute du régime Ravalomanana à Madagascar », *Politique africaine*, 2011, vol. 123, n° 3, p. 51-72.
- LABZAE M. (promotion 2012-2013), « Les travailleurs du gouvernement. Encadrement partisan et formes du travail administratif dans l'administration éthiopienne », *Genèses*, 2015, 98, p. 89-109.
- LICKERT V. (promotion 2010-2011), « La privatisation de la politique minière au Cameroun : enclaves minières, rapports de pouvoir trans-locaux et captation de la rente », *Politique africaine*, vol. 131, n° 4, octobre 2013, p. 101-119.
- VADOT G. (promotion 2011-2012), « Un travail de pros. Réforme de la Sodecoton et redéploiement des formes de mobilisation du travail paysan en zone cotonnière dans l'Extrême-Nord au Cameroun », *Politique Africaine*, 2014, vol. 133, p. 45-67.
- VINCOURT S. et S. KOUYATE (promotion 2011-2012), « Ce que "parler au grin" veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, 2012, vol. 127, n° 3, p. 91-108.

MODALITES D'ORGANISATION DU DEPART A L'ETRANGER

Après avis du directeur/directrice de stage ou de mémoire, il est indispensable de contacter Maud Benayoun par mail en exposant le projet et en mettant le directeur ou la directrice en copie. Ce dernier ou cette dernière donne également son avis sur le départ. Mme Benyanoun transmet à la référente défense de Paris 1 pour avis. Si cet avis est positif la convention de stage peut être signée par l'enseignant référent et par le directeur de l'UFR. Même dans le cas d'un départ sur le terrain dans le cadre d'un mémoire, il est très fortement recommandé de partir dans le cadre d'une convention avec une université locale, un IFRE, ou d'établir une convention de stage avec une organisation présente sur place.

Adresse de Mme Benayoun: depescpo4@univ-paris1.fr

SOURCES DE FINANCEMENT ET AIDES AU TERRAIN

Des sources de financement existent en fonction des thèmes et des terrains de recherche. Des précisions seront apportées par les enseignants selon les cas. Signalons toutefois l'existence des bourses d'aide au terrain des Instituts français de recherche établis en Afrique : à Johannesburg (IFAS), Addis-Abeba (CFEE), Nairobi (IFRA), Ibadan (IFRA), Le Caire (CEDEJ), Rabat (Centre Jacques Berque), Tunis (IRMC). Tous ces centres ont une compétence régionale qui ne se limite pas

à leur pays d'accueil. Ils constituent des structures privilégiées d'échanges scientifiques et de coopération universitaire franco-africaine. Des bourses sont également disponibles auprès du Conseil régional d'Ile de France et du Crous.

BIBLIOGRAPHIE PRELIMINAIRE

Il est fortement conseillé, notamment pour les étudiant-e-s qui nous rejoignent à partir du M2, de profiter de l'été pour vous familiariser avec des références de base. Les enseignants considèreront comme acquis ce premier "bagage" bibliographique.

BAYART Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006 (2^e édition).

BAYART Jean-François, *L'Illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.

BAYART Jean-François, TOULABOR Comi, MBEMBE Joseph-Achille. *Le politique par le bas en Afrique noire : contributions à une problématique de la démocratie*. Paris : Karthala (Collection « Les Afriques »), 2008 (2^e édition).

COOPER Frederick, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 2008 (traduit de *Africa since 1940: the Past of the Present*, Cambridge University Press, 2002).

FERGUSON James, *The Anti-Politics Machine: « Development », Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

GESCHIERE Peter, *Sorcellerie et Politique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995

HIBOU, Béatrice (dir.), *De la privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

ILIFFE John, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion (Champs Histoire), 2009 (édition revue et augmentée).

MAMDANI Mahmood, *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Kartala-Sephis, 2004 (*Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, 1996).

M'BOKOLO, Elikia, AMSELLE, Jean-Loup, *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1999.

RANGER, Terence, "L'invention de la tradition en Afrique", in HOBBSAWM, Eric et Terence RANGER, *L'invention de la tradition*, Paris, Amsterdam, 2006, p.225-278 (1^{ère} version publiée en 1983 en anglais).

RIST Gilbert. *Le développement – Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po, 1996.

Vous vous serez également familiarisés avec la revue *Politique africaine*.

Par ailleurs, les deux ouvrages suivants sont particulièrement utiles pour la réalisation d'un mémoire ou d'une recherche scientifique, et ce à toutes les étapes de ces derniers. Leur lecture voire leur acquisition est très recommandée !

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2011 (4^e éd).

BECKER Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.

LES BIBLIOTHEQUES A VOTRE DISPOSITION

1) Bibliothèque Jacques Lagroye de l'UFR 11

Escalier K, salle H611

Contact

Site : <http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr11/> rubrique « Bibliothèque Jacques Lagroye »

Adresse mèl : bib.sc-po@univ-paris1.fr

Bibliothécaire : Lucie Ribourg

Horaires

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 10h-18h

Vendredi : 10h- 13h

Fonds documentaire

- 8000 ouvrages spécialisés (de nombreux en langue anglaise)
- 50 titres de périodiques dont 20 abonnements en cours et des milliers en ligne
- 300 thèses
- 1000 mémoires papier ou électroniques de Master 2 recherche et professionnel soutenus à l'UFR depuis environ 1995, sélectionnés par les enseignants

Les ouvrages, thèses et périodiques sont signalés dans :

- le catalogue de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, <http://bib.univ-paris1.fr>
- le catalogue du SUDOC, <http://www.sudoc.abes.fr>

Les périodiques papier et électroniques:

En plus des 50 titres sous forme papier signalés dans le catalogue de Paris 1 et le SUDOC, des milliers de périodiques électroniques en texte intégral (sur les bouquets Cairn, Jstor...) et la presse (Europresse) sont accessibles en ligne et à distance grâce à vos codes de messagerie de l'université.

Pour accéder à ces ressources, rendez-vous sur le portail de la documentation électronique

Domino : <http://domino.univ-paris1.fr>

Les travaux universitaires:

Tous les mémoires de Master 2 archivés à la bibliothèque ont été sélectionnés par le jury lors de la soutenance pour être déposés en bibliothèque.

La **liste complète est accessible sur le site de l'UFR**, rubrique "bibliothèque Jacques Lagroye", sous-rubrique "travaux universitaires" et **certaines sont en texte intégral en ligne**

(avec l'accord de l'auteur). Depuis 2012, ils sont signalés dans le catalogue de Paris 1 : <http://sushi-new.univ-paris1.fr>

Services:

Le prêt est limité à 4 documents : ouvrages, numéros de revue et mémoires pour une durée de 3 semaines pour les L3 et M1 et 5 documents pour 1 mois pour les doctorants et les enseignants chercheurs

Une aide individualisée est proposée pour la recherche de références bibliographiques ou d'articles de périodiques en ligne.

Une initiation à l'utilisation du logiciel de gestion de références bibliographiques Zotero vous est proposée.

Un espace de veille documentaire a été créé pour vous sur **NETVIBES** <http://www.netvibes.com/biblioscopo>

2) La Bibliothèque de recherches africaines (BRA)

Les fonds de la Bibliothèque de recherches africaines se sont édifiés sur une base pluridisciplinaire, à partir de 1962, à la Sorbonne. Les différentes composantes de la Bibliothèque se sont principalement constituées et développées sous l'impulsion des indépendances africaines et se sont enrichies en liaison avec les activités d'enseignements et de recherches menées depuis.

La BRA peut être désormais considérée comme l'une des plus importantes bibliothèques de recherche d'Europe dans le cadre des disciplines concernées. La spécificité et la richesse de ses collections attirent de nombreux chercheurs tant français qu'étrangers.

Site: <http://imaf.cnrs.fr/spip.php?article3&lang=fr>

Horaires

- Lundi, mardi, vendredi de 9 h 30 à 18 h
- Mercredi de 13 h à 18 h
- jeudi de 9 h 30 à 20 h

Localisation

Centre Malher

9 rue Malher

75181 Paris cedex 04

(rez-de-chaussée à gauche)

Accès

Consultation gratuite sur place (16 places assises), réservée en priorité aux étudiants (à partir du master), chercheurs et enseignants de Paris 1 et aussi sur recommandation, autorisations temporaires pour personnes extérieures.

Équipe

Leila OUSSEDIK

- Tél. : 01 44 78 33 34
- mël : leiouss@univ-paris1.fr
- **Michèle RAFFUTIN**, responsable de la bibliothèque
- Tél. : 01 44 78 33 35
- mël : Michele.Raffutin@univ-paris1.fr
- **Daniela Scancela**
- Tel. : 01 44 78 33 34
- mël : Daniela.Scancella@univ-paris1.fr

Les collections en chiffres

Plus de 28 000 ouvrages dont une importante collection d'ouvrages rares et anciens

Environ 900 titres de périodiques dont 104 en cours

Plus de 2000 travaux d'étudiants (thèses et mémoires)

De la littérature grise (colloques inédits, rapports ...)

De nombreuses cartes et atlas

Des fonds d'archives, notamment ceux des professeurs Raymond Mauny, Yves Person et Claude Meillassoux

Les ouvrages et périodiques sont majoritairement en langue française. Environ 20 % des collections sont en langue étrangère la première langue étrangère représentée est l'anglais, la deuxième, le portugais, puis l'italien, l'espagnol, l'arabe...

3) La *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)*

La Bulac est spécialisée dans les langues et civilisations des aires culturelles du monde non occidental.

Site: <http://www.bulac.fr>

Accès:

65, rue des Grands Moulins, Paris 13ème

La BULAC est ouverte du lundi au samedi, de 10h à 22h, y compris pendant les vacances universitaires, et fermée les jours fériés (lundi de Pentecôte compris) ainsi qu'une semaine en décembre et 3 semaines en août.

La bibliothèque est accessible à tous, à partir de l'âge de 18 ans. Vous pouvez vous pré-inscrire sur place ou à distance. Vous devrez ensuite finaliser votre inscription à l'accueil de la BULAC en présentant une carte d'étudiant ou une pièce d'identité afin de pouvoir accéder aux espaces. Certaines places sont réservables pour les étudiants à partir du niveau Master 1 et les enseignants-chercheurs des établissements partenaires de la BULAC.

Les collections:

Ses collections imprimées et électroniques concernent l'Europe balkanique, centrale et orientale, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Asie centrale, l'Afrique subsaharienne, l'Asie, l'Océanie, les Amériques et le Groenland (civilisations autochtones). Elles couvrent plus de 180 pays, 350 langues et 80 écritures. Ces régions sont représentées à travers des documents

aussi bien en langues occidentales (français, anglais, allemand...) qu'en langues vernaculaires, dans les disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier : la littérature, l'histoire, la géographie, l'apprentissage de la langue et la linguistique, la philosophie, la religion, les sciences sociales...

En son sein, vous trouverez la Bibliothèque du Centre d'études africaines. Contact :
Élisabeth Dubois / elisabeth.dubois@ehess.fr / 01 53 63 56 50

Créée en 1957, la bibliothèque est intimement liée à l'histoire du Centre d'études africaines ainsi qu'à celle de l'enseignement africaniste dispensé à partir de la fin des années 50 à la VIe section de l'École pratique des hautes études, devenue en 1974 l'École des hautes études en sciences sociales. En 1970, la bibliothèque a intégré le fonds du Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire (CARDAN). Elle était constituée d'environ 24 450 monographies, tirés à part, thèses et de 586 titres de périodiques.